

plan; fruit ellipsoïde, comprimé, bordé d'une membrane saillante, et couronné d'une aigrette soyeuse, stipitée. Cette plante fleurit en juillet et croît en France.

La laitue vireuse contient dans toutes ses parties un suc lactescent très-abondant; elle a une odeur vireuse désagréable et une saveur amère. Elle contient un principe amer, de l'acide lactucique, de la résine, du caoutchouc, de la cire, de la gomme, de l'albumine et des sels.

L'épithète de vireuse donnée à la laitue semblerait indiquer qu'une vertu très-délétère réside dans cette plante; mais les expériences d'Orfila démontrent qu'il faut des doses considérables de l'extrait de cette plante pour produire une action toxique, même sur des chiens de petite taille.

Selon Dioscoride, on mêlait de son temps le suc de laitue vireuse à celui de pavot pour sophistication l'opium; il lui attribue les mêmes propriétés qui, de nos jours, ont été accordées à la thridace, de procurer un engourdissement qui calme les douleurs, inviter au sommeil, de modifier heureusement les névroses diverses, de diminuer les appétits vénériens. On a de nos jours vanté la laitue vireuse dans les hydropisies ascites, dans l'angine de poitrine, dans l'engorgement des viscères abdominaux, dans la jaunisse. Au reste, elle est très-peu employée.

EXTRAIT DE LAITUE VIREUSE. — On pile les feuilles et la tige; on extrait le suc et l'on évapore à l'étuve. Il serait préférable de n'employer que l'écorce. Dose, 10 centigrammes à 1 gramme.

Laitue cultivée (*Lactuca sativa*, L.). — Cette espèce annuelle est cultivée dans les jardins potagers; elle est connue sous le nom de *laitue pommée*, une autre variété sous celui de *romaine*; elle a des fleurs jaunes plus petites que l'espèce précédente.

Le suc de la variété connue sous le nom de *romaine* a été analysé par Quevenne. Il fournit environ 34 pour 100 d'extrait; il est composé de: 1° un principe amer soluble dans l'eau et dans l'alcool, insoluble dans l'éther, non précipitable par les sels de plomb; 2° albumine; 3° caoutchouc; 4° cire; 5° acide végétal lactucique? 6° chlorure de calcium; 7° phosphate de chaux; 8° potasse, — gomme? — acide acétique?

Les deux préparations de laitues connues sous le nom de *thridace* et de *lactucarium* ont été successivement employées par M. Coxe, de Philadelphie, ensuite par Duncan et par M. François. Administrées à dose convenable, elles procurent le sommeil, calment les douleurs, les toux, l'éréthisme nerveux, avec beaucoup moins de certitude, mais avec moins d'inconvénient que l'opium. Le *lactucarium* doit toujours être préféré à la thridace qu'on peut considérer comme inerte.

Thridace. — On prend la laitue montée avant la floraison, on enlève les feuilles, on sépare l'écorce des tiges, et on la pile dans un mortier: on passe le suc à travers un linge, et l'on fait évaporer en couches minces sur des assiettes. Il est avantageux, pour augmenter les propriétés de la thridace, de rejeter la partie centrale de la tige, qui ne fournirait qu'un liquide sans activité.

Dublanc a proposé de reprendre l'extrait de laitue par l'alcool et d'évaporer: il abandonne ainsi des parties insolubles inertes. Mouchon a proposé de préparer l'extrait de laitue au moyen de l'alcool à 22 degrés. La thridace a été employée par M. François et les médecins français. Dose, 20 centigrammes à 5 grammes. C'est un remède de nul effet qui doit toujours être remplacé par le *lactucarium*.

EAU DE LAITUE. — Il faut employer les feuilles de laitue montée, d'après le conseil de Soubeiran, car les feuilles de laitue pommée donnent un produit bien moins odorant. M. Mouchon emploie les feuilles sèches pour la préparation de l'eau de laitue; mais le procédé de M. Arnaud est bien préférable: il distille le suc de laitue et obtient une eau très-aromatique. On emploie souvent l'eau de laitue comme sédative; elle entre à la dose de 120 grammes dans beaucoup de potions calmantes.

SIROP DE LAITUE. — Eau distillée de laitue, préparée avec le suc des tiges de laitue montée, 1 p.; sucre, 2 p. Faites un sirop par simple solution dans un bain-marie couvert. Je préfère le *sirop de lactucarium*, qui est souvent utile, au sirop de thridace, qui est inerte.

SIROP DE THRIDACE. — Extrait de laitue, 7; eau pure, 64; sirop simple, 500. Faites dissoudre l'extrait dans l'eau; ajoutez la liqueur au sirop bouillant; ramenez celui-ci par l'évaporation à la consistance ordinaire, et passez.

A prendre par cuillerée à café toutes les heures.

C'est un médicament inefficace qu'il faut remplacer par le *lactucarium*.

Lactucarium. — La thridace, qui est une substance complètement inactive, doit disparaître de toutes les formules, et y être remplacée par l'*extrait alcoolique de lactucarium*, qui possède des propriétés hypnotiques manifestes.

Cette substitution est possible maintenant que le problème de la fabrication en grand du *lactucarium* a été résolu par Aubergier, et qu'on prépare ce produit par centaines de kilogrammes par un procédé que M. Chevallier a vu exécuter sous ses yeux, et qu'il a décrit dans tous ses détails (voy. *Bulletin de l'Académie de médecine*, t. XVI, p. 1192). Tel est, du reste, l'avis formulé par l'Académie, qui, sur la demande du ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, a approuvé les formules du *lactucarium* comme devant remplacer les préparations de thridace du Codex.

Les recherches d'Aubergier sur le *lactucarium* se distinguent surtout par l'application d'une pensée excellente, c'est de comparer les

aptitudes des différentes variétés de laitues. Cette comparaison l'a conduit à donner la préférence dans sa culture à la *laitue gigantesque* (Bering), qui fournit facilement, et à un prix proportionnellement très-peu élevé, un *lactucarium* d'une qualité supérieure.

Voici comment il prépare le lactucarium :

Faites des incisions transversales aux tiges de la laitue gigantesque à l'époque de la floraison ; recueillez le suc laiteux qui s'en écoule dans un verre ; retirez du verre, lorsqu'il est plein, le suc coagulé ; divisez-le en rondelles peu épaisses que vous ferez ensuite sécher sur les claies.

PROPRIÉTÉS THÉRAPEUTIQUES DU LACTUCARIUM. — Tous les auteurs qui ont écrit sur ce sujet ont comparé le lactucarium à l'opium. Cette comparaison a paru aussi bien fondée, sous le rapport de l'action médicale que sous celui des caractères physiques, au docteur Coxe, qui a expérimenté le lactucarium à Philadelphie, à Duncan, et à quelques-uns de ses compatriotes, qui l'ont expérimenté à Edimbourg, et enfin au docteur Bidault de Villiers, qui a répété en France les expériences faites en Amérique et en Angleterre. Tous ces observateurs se sont accordés pour reconnaître que le lactucarium possède les propriétés calmantes de l'opium sans en avoir les inconvénients, c'est-à-dire qu'il ne produit ni la constipation opiniâtre, ni la congestion cérébrale, ni l'inappétence, qui accompagnent souvent l'usage de ce médicament.

Il me reste à exposer le résumé des observations thérapeutiques de M. Bertrand, professeur à l'école de Clermont. Voici comment il s'exprime sur les propriétés thérapeutiques du lactucarium : « Il jouit de propriétés sédatives marquées moins puissantes toutefois que celles de l'opium ; mais il possède sur ce dernier un avantage précieux : jamais son usage, même prolongé et à des doses assez fortes, n'est suivi de douleurs de tête, de bourdonnements, de l'injection de la face, du sentiment de mal-être général, de l'élévation et de la dureté du pouls, qui succèdent presque inévitablement à l'action un peu soutenue de l'opium : on n'aperçoit rien enfin de la congestion et de l'excitation cérébrales déterminées par ce dernier.

« Sous ce rapport donc, et la chose n'est pas sans importance, le lactucarium doit être préféré toutes les fois qu'il faut obtenir un effet sédatif général, sans intéresser le cerveau aussi fortement que le fait l'opium. Ainsi, des faits acquis par les premières expérimentations, on est autorisé à conclure que l'on se trouvera bien du lactucarium dans un grand nombre de ces affections désignées vaguement sous le nom commun de *névroses* ; affections qui peuvent se porter tour à tour sur tous les organes, sans y déterminer d'ailleurs aucune lésion grave, aussi capricieuses et variées dans leurs formes qu'insaisissables dans leur nature. Souvent, au reste, elles se montrent en même temps qu'une maladie organique grave, soit qu'il y ait une simple coïncidence, soit qu'elles dérivent de cette affection elle-

même. Dans ce cas encore, le lactucarium se montre utile, non point certes qu'il ait action sur le mal essentiel, mais il diminue ou fait disparaître complètement un mal secondaire, souvent très-fatigant. C'est ainsi, par exemple, que, dans un cas bien déterminé de phthisie pulmonaire, avec les pilules de lactucarium, à la dose de 3 par jour, le matin, à midi et le soir, on éteint d'une manière complète et durable, et dès le troisième jour, une toux fréquente, profonde, convulsive, empêchant tout sommeil, et usant ainsi avec une double rapidité les forces du malade. Le lactucarium a paru réussir d'une manière évidente dans quelques cas de gastralgie, de névralgie faciale et d'asthme purement nerveux, c'est-à-dire sans lésion appréciable de l'appareil pulmonaire ou circulatoire.

« La dose n'a jamais dépassé 30 centigrammes en pilules. On a jugé inutile de pousser plus loin ces doses. »

Les premiers auteurs qui ont vanté le lactucarium ont cherché à tort à déprécier l'opium, qui est et sera toujours le premier être de tous les agents thérapeutiques.

On peut résumer ainsi les faits observés à l'Hôtel-Dieu, sur les effets thérapeutiques du lactucarium, que ma propre expérience a confirmés : à la dose de 20 ou 30 centigrammes, c'est un médicament hypnotique très-utile pour les personnes trop impressionnables par les préparations opiacées ; son administration aux doses précitées ne présente aucun inconvénient ; il peut être avantageusement employé pour procurer du sommeil et du calme aux malades affectés de maladies de poitrine, et particulièrement de bronchite ou de phthisie.

La lecture attentive de seize observations publiées par M. Caron démontre, comme celles que nous avons recueillies à l'Hôtel-Dieu, que si le lactucarium ne détermine pas toujours le sommeil chez les personnes tourmentées d'insomnie, il ne cause aucun des accidents de l'opium ; l'efficacité du lactucarium apparaît surtout dans les maladies diverses de l'appareil respiratoire, dans lesquelles la diminution de la douleur, de l'irritation, de la toux, peut contribuer efficacement à rendre un sommeil calme.

Il est bien évident que l'opium possède des propriétés hypnotiques bien autrement puissantes que celles du lactucarium, mais il a les inconvénients de sa puissance ; et les occasions où l'action douce, inoffensive, du lactucarium est bien préférable à l'action puissante de l'opium se présentent tous les jours dans la pratique.

EXTRAIT ALCOOLIQUE DE LACTUCARIUM (Aubergier). — Pulvériser grossièrement le lactucarium, faites-le macérer pendant quelques jours avec quatre fois son poids d'alcool à 56 degrés centésim., passez avec expression et filtrez. Versez sur le marc la même quantité d'alcool, et après une nouvelle macération, passez de nouveau avec expression et filtrez ; réunissez les teintures. Distillez pour en retirer tout l'alcool ; évaporez le résidu au bain-marie en consistance d'extrait, et achevez la dessiccation à l'étuve.

Pour dissimuler l'amertume de cet extrait, il convient de le diviser en *granules* contenant 1/10^e d'extrait alcoolique de lactucarium et représentant la moitié de leur poids de lactucarium. On administre ainsi à la dose de 50 centigrammes à 2 grammes ces *granules de lactucarium*.

SIROP DE LACTUCARIUM (Aubergier). — Extrait alcoolique de lactucarium, 1^{er}, 50; sucre candi, 1 kilogr.; eau distillée, 500 gram.; eau de fleur d'oranger, 20 gram.

Épaisez l'extrait alcoolique en le traitant à deux reprises par l'eau bouillante, de manière à ne laisser qu'un résidu sans saveur et insoluble. Passez la solution, complétez les 500 grammes et faites-y fondre le sucre candi; clarifiez au blanc d'œuf, cuisez à 32 degrés bouillant, passez et ajoutez l'eau de fleur d'oranger au sirop refroidi.

SIROP D'AUBERGIER (SIROP DE LACTUCARIUM OPIACÉ). — Extrait alcoolique de lactucarium, 4^{es}, 50; extrait d'opium, 75 centigrammes; sucre blanc, n° 1, 2000 gram.; eau de fleur d'oranger, 40 grammes; eau distillée, q. s.; acide citrique, 75 centigramm. Dissolvez l'extrait d'opium dans l'eau de fleur d'oranger et filtrez. D'autre part, épaisez l'extrait alcoolique de lactucarium par l'eau distillée bouillante, laissez refroidir et filtrez au papier. Dissolvez le sucre à chaud dans cette dernière solution suffisamment étendue d'eau distillée; ajoutez l'acide citrique, et clarifiez au blanc d'œuf, en ayant soin d'enlever les écumes à mesure qu'elles se produisent; faites cuire à 30° bouillant. A partir de ce point, continuez l'évaporation jusqu'à ce que le sirop ait perdu un poids égal à celui de la dissolution d'extrait d'opium dans l'eau distillée de fleur d'oranger. Ajoutez-y cette solution et passez au travers d'une étamine. Chaque cuillerée de ce sirop contient la partie soluble dans l'eau d'un centigramme d'extrait alcoolique de lactucarium, et un demi-centigramme d'extrait d'opium.

Voici ce que Deschamps a écrit sur le sirop de lactucarium :

« Le lactucarium uni à l'opium exerce sur les effets de ce dernier une action correctrice très-importante. Il résulte des expériences que nous avons faites avec Debout, que cette substance s'oppose d'une manière positive à ce que l'opium détermine des nausées, des pincements d'estomac, des céphalalgies, et que M. Aubergier a rendu service à la thérapeutique en réunissant le lactucarium et l'opium. Les expériences que nous avons faites sont nombreuses. La mort de notre savant collaborateur, le Dr Debout, est cause qu'elles n'ont point été publiées. Elles ont été très-variées; nous avons employé le sirop de lactucarium plus ou moins chargé de principes actifs, et l'opium était administré, tantôt à l'état de sirop, et tantôt à l'état d'extrait. Souvent le sirop de lactucarium était pris quelque temps après l'extrait d'opium, alors que les pincements d'estomac commençaient (1). (*Compendium de pharmacie pratique.*) »

(1) Peu de temps après l'impression de la feuille du *Compendium* dont cet article est extrait, Deschamps suivait dans la tombe son collaborateur Debout, le savant rédacteur en chef du *Bulletin de thérapeutique* !

Voici comment M. le professeur Sersiron s'exprime sur les propriétés thérapeutiques du sirop d'Aubergier :

« On donnera ce sirop avec succès dans tous les cas de surexcitation du système nerveux, contre l'insomnie dont s'accompagne souvent la convalescence des maladies de longue durée, contre les palpitations du cœur qui ne résultent pas d'une altération anatomique de cet organe, contre les névralgies intestinales, toutes les fois enfin qu'on aura besoin de produire un effet sédatif. Mais c'est surtout dans les affections des organes respiratoires qu'il se montre le plus efficace. Les bronchites légères, si communes dans notre climat à variations si brusques dans la température, résistent rarement pendant quelques jours à l'usage du sirop de lactucarium. Les toux convulsives, la coqueluche, sont habituellement amendées d'une manière notable. Les accès diminuent de fréquence et d'intensité.

» Dans les catarrhes chroniques, la toux et la sécrétion muqueuse sont notablement diminuées. Les crises qui renaissent à chaque instant en hiver sont promptement dissipées par une cuillerée ou deux de sirop que l'on prend dans le début au moment de se coucher.

» Dans la phthisie pulmonaire, l'usage de ce sirop calme les accès de toux et modère l'abondance de l'expectoration. Dans presque tous les cas, les nuits, ordinairement si tourmentées, retrouvent du calme et du sommeil. Ce médicament n'échappe pas au sort commun de tous les agents de la matière médicale, à l'habitude, et par suite à la nécessité d'en augmenter progressivement la dose.

» La dose ordinaire, chez un adulte, dans les affections légères, est de deux ou trois cuillerées à bouche par jour, prises, la première le matin, la seconde à midi, la troisième le soir. On peut augmenter progressivement cette dose, ou l'administrer par cuillerée à café d'heure en heure, dans le courant de la journée, en laissant un intervalle d'une heure avant ou après le repas. Le plus souvent je fais prendre le soir et au commencement de la nuit une cuillerée de sirop, et quelquefois deux; je prescriis une autre cuillerée le matin, ou dans le milieu de la journée, pour prévenir les exacerbations qui se présentent dans la soirée.

Pour les enfants, la dose est d'une cuillerée à café, que l'on donne le soir; quelquefois on donne une autre cuillerée à café le matin ou dans le courant de la journée. »

PÂTE DE LACTUCARIUM (Aubergier). — Masse de pâte de jujubes, 100 gr.; extrait alcoolique de lactucarium, 1 gram.; teinture de baume de Tolu, 2 gram.

F. s. a. — 50 à 60 grammes dans les bronchites.

Aubergier a établi une série de préparations hypnotiques qui, ayant égard à toutes les susceptibilités individuelles et aux conditions morbides les plus variées, peuvent rendre de grands services dans toutes les formes de la bronchite et des affections aiguës du poumon. Veut-on une action calmante très-faible, on s'adressera à la *pâte de lactucarium*; un effet gra-